

TUNISIAN CONSULTING & AUDITING

TCA

Résidence NOUR CITY – Bureau A-1-3- Bloc A
CENTRE URBAIN TUNIS NORD -TUNIS-

Téléphone: + 216 71 948 785

Télécopie: + 216 71 949 804

E-mail: tcaaudit@yahoo.fr

ABDELHEDI DJEMEL & Associés

ADA

34, Avenue H.Bourguiba – Bureau N° 05 - 6000, Gabès
10, Rue 7000 – Bureau N° 31 - 1002 - Montplaisir - Tunis

Téléphone: + 216 75 27 23 33 71 28 52 53

Télécopie: + 216 75 27 45 27 / 71 28 57 47

E-mail: abdelhedi.djemel@planet.tn

EL WIFACK LEASING

Établissement Financier
S.A. au Capital de 15.000.000 DT.
R.C. B134782002
M.F. 798651 L/A/M/000
Email: elwifack.leasing@planet.tn

**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 Décembre 2010**

TUNISIAN CONSULTING & AUDITING*TCA*

Résidence NOUR CITY – Bureau A-1-3- Bloc A
CENTRE URBAIN TUNIS NORD -TUNIS-

Téléphone: + 216 71 948 785

Télécopie: + 216 71 949 804

E-mail: tcaaudit@yahoo.fr

ABDELHEDI DJEMEL & Associés*ADA*

34, Avenue H.Bourguiba – Bureau N° 05 - 6000, Gabès
10, Rue 7000 – Bureau N° 31 - 1002 - Montplaisir - Tunis

Téléphone: + 216 75 27 23 33 71 28 52 53

Télécopie: + 216 75 27 45 27 / 71 28 57 47

E-mail: abdelhedi.djemel@planet.tn

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE EL WIFACK LEASING****Av. Habib BOURGUIBA- MEDENINE**

N. REF: TCA/ADA/ N° 03/ 2011

OBJET : Rapports général et spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le **31 décembre 2010**

Messieurs,

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport général sur l'examen des états financiers de la société **EL WIFACK Leasing** arrêtés au **31 décembre 2010**, ainsi que notre rapport spécial sur les opérations visées par l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis, le 27/04/2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES*TCA**Béchir NEDRI**A.D.A**Abdelhedi DJEMEL*

SOMMAIRE

	Page
I - RAPPORT GENERAL	4
II - RAPPORT SPECIAL	7
III - ETATS FINANCIERS	10

I - RAPPORT GENERAL

TUNISIAN CONSULTING & AUDITING*TCA*

Résidence NOUR CITY – Bureau A-1-3- Bloc A
CENTRE URBAIN TUNIS NORD -TUNIS-

Téléphone: + 216 71 948 785

Télécopie: + 216 71 949 804

E-mail: tcaaudit@yahoo.fr

ABDELHEDI DJEMEL & Associés*ADA*

34, Avenue H.Bourguiba – Bureau N° 05 - 6000, Gabès
10, Rue 7000 – Bureau N° 31 – 1002 - Montplaisir - Tunis

Téléphone: + 216 75 27 23 33 71 28 52 53

Télécopie: + 216 75 27 45 27 / 71 28 57 47

E-mail: abdelhedi.djemel@planet.tn

Société EL WIFACK LEASING
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2010

Messieurs les actionnaires de la société EL WIFACK LEASING

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société **EL WIFACK LEASING** arrêtés au **31 décembre 2010**, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société **EL WIFACK LEASING** arrêtés au **31 décembre 2010**. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des comptes prévus par la note de la Banque Centrale de Tunisie n°93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Les états financiers objet de notre audit, arrêtés au **31 décembre 2010**, font apparaître un total bilan de **154 810 341 DT**, un bénéfice net après impôt de **3 247 646 DT** et une variation nette positive de la trésorerie de **15 561 653 DT**, et ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

A notre avis, ces états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société **EL WIFACK LEASING**, ainsi que des

résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le **31 décembre 2010**, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice **2010**.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

Tunis, le 27/04/2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA
Béehir NEDRI

A.D.A
Abdelhedi DJEMEL

II - RAPPORT SPECIAL

TUNISIAN CONSULTING & AUDITING*TCA***ABDELHEDI DJEMEL & Associés***ADA*

Résidence NOUR CITY – Bureau A-1-3- Bloc A
CENTRE URBAIN TUNIS NORD -TUNIS-

34, Avenue H.Bourguiba – Bureau N° 05 - 6000, Gabès
10, Rue 7000 – Bureau N° 31 – 1002 - Montplaisir - Tunis

Téléphone: + 216 71 948 785
Télécopie: + 216 71 949 804
E-mail: tcaaudit@yahoo.fr

Téléphone: + 216 75 27 23 33 71 28 52 53
Télécopie: + 216 75 27 45 27 / 71 28 57 47
E-mail: abdelhedi.djemel@planet.tn

Société EL WIFACK LEASING

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 200 ET 475 DU
CODE DES SOCIETES COMMERCIALES ET A L'ARTICLE 29 DE
LA LOI 2001-65 RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT
Exercice clos le 31 décembre 2010**

Messieurs les actionnaires de la société EL WIFACK LEASING

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2010**.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation .

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées avec des sociétés ayant des administrateurs communs avec EL WIFACK LEASING

Nous vous informons que lors de notre intervention sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2010**, nous avons relevé que la société **EL WIFACK LEASING** a conclu une opération de leasing immobilier avec la **SOGEF** pour un montant de **300 000 DT**.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Par ailleurs, au cours de nos travaux nous avons observé que l'exécution des conventions ci-après, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie en **2010** :

- 1- **EL WIFACK LEASING** a prêté un montant de **610 000 DT** à la société « **SODIS-SICAR** » sous forme de fonds gérés.
- 2- **EL WIFACK LEASING** a prêté un montant de **500 000 DT** à la société « **ERRIYADA-SICAR** » sous forme de fonds gérés.
- 3- **EL WIFACK LEASING** a conclu des contrats de leasing avec des sociétés ayant des administrateurs en communs. Le total des produits de l'année 2010 s'élève à **157 349 DT HTVA** ainsi détaillé par groupe de sociétés :

<i>Société</i>	<i>Montant (en DT)</i>
➤ Groupe BEN AMOR	70 725 DT
➤ Groupe BEN AYED	86 624 DT

C- Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels que visés à l'article 200 (nouveau) - II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- 1- La rémunération annuelle nette du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 1^{er} avril 2005, du 11 août 2006 et du 25 juin 2010 pour un montant fixe de 87 500 DT et un intéressement proportionnel du résultat net de l'exercice s'élevant en 2010 à 162 382 DT. Il bénéficie, en outre, de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction d'une valeur comptable nette au 31 décembre 2010 de 24 917 DT.
- 2- Les membres du conseil d'administration, ainsi que les membres du comité permanent d'audit et du comité exécutif de crédit sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'assemblée générale du 25 juin 2010. Les jetons de présence relatifs à l'exercice 2010 totalisent un montant net de 44 250 DT.

En dehors des opérations susmentionnées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relatives aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27/04/2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA
Béehir NEDRI

A.D.A
Abdelhedi DJEMEL

III – ETATS FINANCIERS

BILAN*(Exprimé en D.T)*

<i>ACTIFS</i>	Notes	31/12/2010	31/12/2009	<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</i>	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Liquidités et équivalents de liquidités	3	7 732 467	1 742 913	Passifs			
Créances sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : Encours Financiers		124 426 109	93 394 853	Concours bancaires		-	-
Moins: Provisions	4	(2 258 740)	(1 536 260)	Emprunts et dettes rattachées	11	119 503 535	66 547 974
		122 167 369	91 858 593	Total Emprunts et ressources spéciales		119 503 535	66 547 974
Créances de leasing : Echues et impayées		3 666 692	2 481 379	Autres passifs			
Moins: Provisions	5	(1 466 361)	(1 114 531)	Dettes envers la clientèle	12	962 885	752 359
Intérêts constatés d'avance		(730 318)	(547 088)	Fournisseurs et comptes rattachés	13	9 372 986	12 921 647
Total des créances sur la clientèle		123 637 382	92 678 353	Autres	14	1 623 236	1 069 277
Portefeuille titres de placement	6	10 092 557	668 999	Total des autres passifs		11 959 107	14 473 283
Portefeuille d'investissement				Capitaux propres			
Portefeuille d'investissement brut		2 368 357	1 969 861	Capital social		15 000 000	15 000 000
Moins: Provisions		(100 000)	(100 000)	Réserves et prime d'émission		4 432 205	3 409 301
Total portefeuille d'investissement	7	2 268 357	1 869 861	Autres capitaux propres et FPRG		517 666	427 849
Valeurs Immobilisées				Résultats reportés		150 182	1 219
Immobilisations incorporelles		114 317	114 317	Total des capitaux propres avant Résultat		20 100 053	18 838 369
Moins: Amortissements	8	(95 831)	(81 730)	Résultat de l'exercice		3 247 646	2 456 867
		18 486	32 587	Total des capitaux propres avant affectation	15	23 347 699	21 295 236
Immobilisations corporelles		1 916 742	1 629 843				
Moins: Amortissements	9	(644 158)	(456 594)				
		1 272 584	1 173 249				
Total des valeurs immobilisées		1 291 070	1 205 836				
Autres actifs		9 814 896	4 440 446				
Moins: Provisions		(26 388)	(19 915)				
	10	9 788 508	4 420 531				
Total des actifs		154 810 341	102 586 493	Total des capitaux propres et des passifs		154 810 341	102 586 493

ETAT DE RESULTAT
(*Exprimé en D.T.*)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Revenus de Leasing			
(+) Revenus de leasing		11 577 214	8 913 607
(+) Intérêts de retard		232 980	86 413
(±) Variation des produits réservés		(76 596)	(77 457)
(+) Autres produits d'exploitation		455 500	469 260
Total des revenus de Leasing	16	12 189 098	9 391 823
(-) Charges financières nettes	17	(4 934 582)	(3 784 381)
(+) Produits des placements	18	31 818	82 651
Produit net		7 286 334	5 690 093
Charges d'exploitation			
(-) Charges du personnel	19	(1 324 547)	(1 142 086)
(-) Autres charges d'exploitation	20	(883 331)	(748 194)
(-) Dotations aux amortissements & résorptions	21	(216 027)	(149 901)
(-) Dotations aux provisions	22	(1 993 935)	(1 789 741)
(+) Reprise sur provisions		989 747	687 742
Résultat d'exploitation		3 858 241	2 547 913
(+) Autres gains ordinaires	23	206 369	327 126
(-) Autres pertes ordinaires		(5 052)	(22 949)
Résultat des activités ordinaires avant impôts		4 059 558	2 852 090
(-) Impôts sur les bénéfices	24	(811 912)	(395 223)
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 247 646	2 456 867
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 247 646	2 456 867
<hr/>			
Résultats après modifications comptables		3 247 646	2 456 867

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE*(Exprimé en D.T)*

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Encaissements reçus des clients		78 519 634	57 120 372
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(1 995 166)	(1 177 775)
Intérêts payés		(4 571 284)	(3 973 424)
Impôts et taxes payés		(2 592 077)	(1 603 483)
Décaissements affectés à l'acquisition de biens en leasing		(102 228 446)	(68 337 982)
Encaissements provenant de la cession de biens en leasing		1 976 971	2 910 624
Autres flux de trésorerie		(255 449)	147 398
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	25	(31 145 817)	(14 914 270)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(286 898)	(200 384)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	42 000
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(430 550)	(1 394 141)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		32 654	109 266
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	26	(684 794)	(1 443 259)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0	6 500 000
Dividendes et autres distributions		(1 200 000)	(580 000)
Encaissements provenant des emprunts		72 831 739	29 589 682
Remboursements d'emprunts		(24 239 475)	(19 104 608)
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	27	47 392 264	16 405 074
VARIATION DE TRESORERIE		15 561 653	47 545
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE			
		2 263 371	2 215 826
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE			
		17 825 024	2 263 371

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN*(Exprimés en D T)*

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DONNES			
Garanties réelles		-	-
Engagements de financement donnés		10 467 653	5 973 419
Total		10 467 653	5 973 419
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues des clients		14 418 522	14 022 686
Intérêts à échoir sur contrats actifs	28	18 512 190	14 214 662
Total		32 930 712	28 237 348

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2010

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à **Cinq millions** (5 000 000) de **Dinars** divisé en **Cinq cent mille** (500 000) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2003 a décidé de porter le capital à : 7 500 000 DT par la création de 250 000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1^{er} janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de 10 DT à 5 DT, et de porter le capital à: **10 000 000 Dinars** par la création de 500 000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1^{er} janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Octobre 2008 a décidé de porter le capital à **15 000 000 Dinars** par la création de 1 000 000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant un prix d'émission de 6,500 DT portant jouissance le 1^{er} janvier 2009.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de **15 000 000 DT** divisé en **3 000 000 actions** de **5 DT** chacune.

Sur le plan fiscal, et conformément aux dispositions de la loi n°99-92 du 17 août 1999 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment l'article 42 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004, la société **EL WIFACK LEASING** bénéficie de l'imposition de ses bénéfices au taux réduit de **20%** sur une durée de **5 ans** à partir de l'année 2006 (**2006-2010**).

Par conséquent à partir de l'exercice 2011, le taux d'imposition sera de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le conseil d'administration de la société tenu le 13 mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2: Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Valeurs Immobilisées** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux annuels suivants :

IMMOBILISATION	TAUX D'AMORTISSEMENT RETENU
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Agencements et aménagements des constructions	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%- 20%
- Matériel informatique	15%-33%
- Installations générales	10%

2-3 : Créances de leasing

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Au 31 décembre 2010, les écritures comptables issues des contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008 sont constatées selon l'ancienne méthode de comptabilisation, par le biais du compte des amortissements du matériels en leasing, et ce en l'attente de la mise à jour du progiciel.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, c'est-à-dire pour le financement accordé, et durant toute la durée du bail.

A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK LEASING**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés comptablement à leur valeur d'acquisition.

2-5 : Charges reportées

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations) Ces éléments sont présentés au niveau de la rubrique «**Autres actifs**».

Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

<i>CHARGE REPORTEE</i>	<i>DUREE DE RESORPTION RETENUE</i>
- Frais préliminaires et charges à répartir	3 ans
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	durée de l'emprunt
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	durée de l'obligation

2-6 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des «**Emprunts et dettes rattachées**».

2-7 : Evaluation des provisions

La société constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

$$\text{Montant de l'engagement} + \text{Loyers impayés} - \text{Agiors réservés} - \\ \text{Intérêts de retard réservés} - \text{Valeur intrinsèque}$$

$$\text{Avec valeur intrinsèque} = \text{Valeur d'acquisition} - \text{amortissements cumulés}$$

2-7-1 : Classification des créances:

Créance	Retard de paiement	Minimum de la provision à appliquer par classe
A : Actifs courants	<i>Moins de 90 jours</i>	-
B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier		
B2 : Actifs incertains	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	20%
B3 : Actifs préoccupants	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	50%
B4 : Actifs compromis	<i>Plus que 360 jours</i>	100%

Les classes ont été définies par la circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement. Est considéré comme actifs courants à la société « **EL WIFACK LEASING** » les créances ordinaires dont le solde ne dépasse pas le total d'une échéance impayée par relation présentant un retard inférieur à 90 jours.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours)

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-7-2 : La valeur du bien en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- **Matériel standard**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location ;
- **Matériel spécifique**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location ;
- **Immeubles (terrain, construction,...)**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **5%** par année de location.

2-7-3 : Les garanties reçues

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles et des garanties financières sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme des garanties supplémentaires atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites et les garanties **SOTUGAR**.

2-8 : Comptabilisation des revenus

La société adopte la Norme Comptable Tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des revenus de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. Le loyer est réparti entre la marge brute et le remboursement du principal du crédit leasing. Seule la marge brute « intérêts » est constatée comme revenu de la société. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique «Créances sur la clientèle». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux réduit de **20%**. Elle bénéficie à ce titre de l'avantage fiscal relatif à la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices de **35% à 20%** sur une durée de **5 ans** à partir de l'année d'introduction en bourse (année 2006). Cet avantage est prévu par la loi n°99-92 du 17 août 1999, telle que modifiée par les textes subséquents et notamment l'article 42 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%**, applicable jusqu'au **31 décembre 2009**.

Il est à noter que la loi de finances pour la gestion 2010 a abrogée les dispositions des deuxième, troisième et quatrième alinéas du paragraphe I de l'article 48 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés et remplacées par ce qui suit :

Toutefois, les provisions au titre des créances douteuses et au titre de l'aval octroyé aux clients, constituées par les établissements de crédit prévus par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et par les établissements de crédit non résidents exerçant dans le cadre du code de prestations des services financiers aux non résidents promulgué par la loi n°2009-64 du 12 août 2009 et relatives aux financements qu'ils accordent, sont totalement déductibles.

Pour la déduction des provisions au titre des créances douteuses par les établissements susvisés, la condition relative à l'engagement d'une action en justice prévue par le paragraphe 4 de l'article 12 du présent code n'est pas applicable.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres et le financement donné en leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services, y compris la TVA grevant les biens objet d'un financement leasing, est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

Mensuellement, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du Trésor, s'il est **créditeur** ou d'un report pour la période suivante s'il est **débiteur**.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 31 décembre 2010.

2-12 : Faits saillants de la période

L'année 2010 s'est caractérisée par :

- L'attribution par Fitch rating de la note BB+ à la société.
- Ouverture de son cinquième agence à Gafsa.
- L'émission, fin 2010, du deuxième emprunt obligataire d'un montant de 20MD.

2-13: Evénements postérieures à la date de clôture de l'exercice :

La société n'a pas subi de dégâts suite aux événements qu'a connus notre pays fin de l'année 2010 et début 2011. En effet, aucune perte n'a été constatée au niveau des agences ou du siège social. Cependant, l'encours de financement des sociétés présentant des participations revenant aux personnes parues au décret-loi n°2011-13 du 14 mars 2011 a été provisionné en totalité pour un montant de **290.209 DT**.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

L'analyse des liquidités et équivalents de liquidités au 31 décembre 2010 comparés aux soldes au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Banques	2 069 134	1 637 398
Chèques en caisse (a)	5 600 000	-
Effets remis à l'encaissement (b)	60 178	105 368
Caisse	3 155	147
TOTAL	7 732 467	1 742 913

(a) : représentant les chèques en caisse provenant des souscriptions relatives à l'emprunt obligataire ELW 2010.

(b) : les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « créances de leasing : Echues et impayées ». Seuls les effets encaissés à la date d'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING « ENCOURS FINANCIERS »

La valeur brute des encours sur crédits leasing, au 31 décembre 2010, a atteint **124 426 109 DT** contre **93 394 853 DT** au 31 décembre 2009, enregistrant une augmentation de **31 031 256 DT**. Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Créances de leasing (encours financiers)	122 825 328	91 286 757
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	1 600 781	2 108 096
S/Total	124 426 109	93 394 853
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(2 258 740)	(1 536 260)
Solde au 31 décembre	122 167 369	91 858 593

L'analyse du solde au 31 décembre 2010 par catégorie du matériel se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Immobilier	6 763 366	6 765 491
Matériels de transport léger	56 082 508	43 842 965
Matériels de transport lourds	47 525 661	32 588 648
Equipements spécifiques	12 453 793	8 089 653
TOTAL	122 825 328	91 286 757

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING « ECHUES ET IMPAYEES »

La valeur nette de cette rubrique a atteint, en date du 31 décembre 2010, **2 200 331 DT** contre **1 366 848 DT** au 31 décembre 2009, enregistrant ainsi une augmentation de **833 483 DT**.

L'analyse des créances leasing échues et impayées se présente comme suit :

	(En DT)	
	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Impayés et autres facturations	3 628 808	2 456 321
Effets remis à l'encaissement	37 884	25 058
Montant brut	3 666 692	2 481 379
<u>A déduire :</u>		
- Produits réservés	(228 075)	(151 480)
- Provisions	(1 238 286)	(963 051)
Montant des provisions et agios réservés	(1 466 361)	(1 114 531)
MONTANT NET DES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 200 331	1 366 848

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	107 021 573	13 543 432	837 671	137 754	1 284 898	122 825 328
Impayés	413 179	1 424 553	150 166	55 017	1 053 086	3 096 001
Avances et acomptes reçus (a)	(960 014)	(1 288)	(2)	0	(1 581)	(962 885)
Autres créances	149 069	175 647	21 007	9 049	178 036	532 808
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTE	(397 766)	1 598 912	171 171	64 066	1 229 541	2 665 924
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTE	106 623 807	15 142 344	1 008 842	201 820	2 514 439	125 491 252
Produits réservés	-	-	25 692	10 876	191 507	228 075
Provisions sur les impayés	-	-	145 481	53 190	1 039 615	1 238 286
Provisions sur les encours	-	-	837 669	137 754	1 283 317	2 258 740
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 008 842	201 820	2 514 439	3 725 101
Ratio de couverture			100,00 %	100,00 %	100,00 %	
			100,00%			

(a) : présenté au passif du bilan au niveau de la rubrique « Autres passifs : dettes envers la clientèle »

NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élevaient au 31 décembre 2010 à **10 092 557 DT** contre **668 999 DT** au 31 décembre 2009. Le solde à la date de clôture de l'exercice 2010 est composé :

* des titres de placements cotées en bourse	124 429 DT
* des Bons de trésor	9 968 128 DT

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit:

		(En DT)	
		31 décembre	
		2010	2009
Titres de participation	(a)	1 123 100	923 000
Fonds d'investissement	(b)	1 110 000	1 110 000
Prêts sur Fonds Social		132 407	134 611
Cautionnement	(c)	2 850	2 250
<i>Avance sur rétrocession participation</i>		-	(200 000)
		2 368 357	1 969 861
Valeur brute			
Provisions	(d)	(100 000)	(100 000)
TOTAL		2 268 357	1 869 861

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2010 comme suit :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
MED FOOD S.A	100	1 000	100 000	2003	3,33%
ERRIADA Immobilière S.A	24 600	5	123 000	2008-2009	24,60%
ERRIADA SICAR S.A	180 000	5	900 000	2009-2010	97,83%
INSTITUT DE L'APBEF	1	100	100	2010	0,10%
TOTAL			1 123 100		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 décembre 2010 comme suit :

<i>SICAR</i>	<i>MONTANT</i>	<i>Date d'affectation</i>	<i>Nature</i>
SODIS-SICAR S.A	610 000	2003/2004/2005	Fonds gérés
ERRIADA SICAR S.A	500 000	2009	Fonds gérés
TOTAL	1 110 000		

(c) : Représentant le cautionnement du loyer de l'agence de Sfax et du local de la SNIT MEDENINE.

(d) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de la participation au capital de **MED FOOD SA**.

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2010 à **114 317 DT**. Aucune acquisition n'a été constatée en 2010.

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2010 se présente ainsi :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Au 31 décembre 2010
 (Exprimé en dinars)

(En DT)

DESIGNATION	TAUX D'AMORT	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2010
		AU 01/01/2010	ACQUISIT ^o du 01/01/2010 au 31/12/2010	CESSION du 01/01/2010 au 31/12/2010	AU 31/12/2010	AU 01/01/2010	DOTATIONS du 01/01/2010 au 31/12/2010	REINTEGR du 01/01/2010 au 31/12/2010	CUMULE AU 31/12/2010	
Logiciels	33%	84 920	0	0	84 920	78 394	4 312	0	82 706	2 214
Licences	33%	29 397	0	0	29 397	3 336	9 789	0	13 125	16 272
TOTAUX		114 317	0	0	114 317	81 730	41 101	0	95 831	18 486

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles nettes au 31 décembre 2010 se sont élevées à **1 272 584 DT** contre **1 173 249 DT** au 31 décembre 2009, enregistrant une augmentation de **99 335 DT** résultant des opérations suivantes :

	MONTANT
<u>Les acquisitions de l'année 2010 :</u>	EN DT
Agencements, aménagements et installations des constructions	46 815
Agencements, aménagements et installations	49 148
Matériels de transport	120 583
Equipements de bureau	18 762
Matériel informatique	49 541
Avances sur acquisition immobilisations	2 050
TOTAL DES ACQUISITIONS ET DES AVANCES (a)	286 899
<u>Les amortissements de l'année 2010 :</u>	
Dotations aux amortissements de l'année	187 564
TOTAL DES AMORTISSEMENTS (b)	187 564
VARIATION NETTE : (a)-(b)	99 335

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2010 se présente comme suit :

(En DT)

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2010
	AU 01/01/2010	ACQUISIT° du 01/01/2010 au 31/12/2010	CESSION du 01/01/2010 au 31/12/2010	AU 31/12/2010	AU 01/01/2010	DOTATIONS du 01/01/2010 au 31/12/2010	REINTEGRAT°. du 01/01/2010 au 31/12/2010	CUMULE AU 31/12/2010	
Constructions	859 351	0	0	859 351	187 264	42 968	0	230 231	629 120
Agenc & Aménag. des constructions	64 455	46 815	0	111 270	31 254	7 646	0	38 900	72 370
Installations générales A.A.Divers	58 516	49 148	0	107 664	11 562	8 491	0	20 053	87 611
Matériel de transport	382 149	120 583	0	502 732	126 881	94 658	0	221 539	281 193
Matériel informatique	142 229	49 541	0	191 770	52 203	21 381	0	73 585	118 185
Equipements de bureau	113 437	18 762	0	132 199	47 430	12 420	0	59 850	72 349
Immobilisations en cours	9 706	2 050	0	11 756	0	0	0	0	11 756
TOTAUX	1 629 843	286 899	0	1 916 742	456 594	187 564	0	644 158	1 272 584

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le total des autres actifs s'élève au 31 décembre 2010 à **9 788 508 DT** provisionné à raison de **26 388 DT**. Il présente le détail suivant :

		(En DT)	
		31 décembre	
		2010	2009
Charges à répartir	(a)	350 884	259 257
Avances aux fournisseurs		27 998	177 762
Prêt fonds social à moins d'un an		30 290	19 959
Avances sur salaires		4 834	8 900
Etat, retenue à la source		1 419	2 177
Débiteurs divers		6 599	-
Crédit de TVA à reporter		5 319 230	3 937 009
Compte d'attente		7 207	6 122
Produits à recevoir		2 230	2 230
Intermédiaire centralisateur E.O 2010 souscrit à réaliser	(b)	4 000 000	-
Charges constatées d'avance		64 149	27 001
Autres		56	29
TOTAL VALEUR BRUTE		9 814 896	4 440 446
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>		(26 388)	(19 915)
TOTAL NET		9 788 508	4 420 531

(a) : dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	TAUX	VALEURS BRUTES			RESORPTIONS			VALEURS NETTES AU 31 décembre 2010
		AU 01/01/2010	CONSTAT° du 01/01/2010 au 31/12/2010	AU 31 décembre 2010	AU 01/01/2010	DOTAT du 01/01/2010 au 31/12/2010	AU 31 décembre 2010	
Charges à répartir autres que sur crédits	33.33%	54 070	106 001	160 071	39 255	7 777	47 032	113 039
Charges à répartir sur crédits	33.33%	30 000	7 500	37 500	6 041	17 207	23 248	14 252
Charges à répartir sur crédits	20%	342 123	94 103	436 226	217 438	69 649	287 087	149 139
Charges à répartir sur crédits	14.29%	129 386	0	129 386	33 588	21 344	54 932	74 454
TOTAL		555 579	207 604	763 183	296 322	115 977	412 299	350 884

(b): représentant les souscriptions de l'emprunt obligataire ELW 2010 collectées par l'intermédiaire en bourse chargé de la centralisation. Ce montant a été encaissé en date du 07/01/2011.

(c) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de l'avance accordée au fournisseur AFRIQUE AUTO (19.915 DT) et d'une provision pour dépréciation sur des créances « TICKETS REST OK » pour 6.473 DT.

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 décembre 2010 la somme de **119 503 535 DT** contre **66 547 974 DT** au 31 décembre 2009. Le détail est comme suit :

		31 décembre	
		2010	2009
Emprunts (échéances à plus d'un an)	(a)	70 548 407	46 086 546
Emprunts (échéances à moins d'un an)	(b)	32 363 139	17 464 476
Billets de trésorerie		15 831 739	2 600 000
Dettes rattachées	(c)	760 250	396 952
TOTAL		119.503.535	66.547.974

(a) : Les emprunts à plus d'un an au 31 décembre 2010 s'analysent comme suit :
(En DT)

		31 décembre	
		2010	2009
▪ Emprunt Obligataire ELW 2006		-	1 000 000
▪ Emprunt Obligataire ELW 2010		20 000 000	-
▪ Emprunt Amen Bank		16 395 802	16 081 566
▪ Emprunts BH		-	461 620
▪ Emprunts BS		6 850 000	1 431 903
▪ Emprunts BIAT		842 105	1 894 737
▪ Emprunts BT		5 508 408	8 141 720
▪ Emprunts ATB		5 850 000	5 700 000
▪ Emprunts BTE		8 437 500	6 875 000
▪ Emprunts STB		3 300 000	4 500 000
▪ Emprunts BTL		3 364 592	-
Total		70 548 406	46 086 546

(b) : Les emprunts à moins d'un an au 31 décembre 2010 s'analysent comme suit :

		31 décembre	
		2010	2009
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire ELW 2006		1 000 000	1 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme		31 363 139	16 464 476
TOTAL		32 363 139	17 464 476

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2010

(en DT)

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en		Rembours 2010	Soldes 31/12/2010	Fin de période	
		début de période	Utilisations 2010			Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T1	3 000 000	2 250 012	-	499 992	1 750 020	499 992	1 250 028
B.T2	2 000 000	1 500 014	-	333 324	1 166 690	333 324	833 366
B.T3	1 500 000	1 050 000	-	300 000	750 000	300 000	450 000
B.T4	1 500 000	975 000	-	300 000	675 000	300 000	375 000
B.T5	2 000 000	1 400 006	-	399 996	1 000 010	399 996	600 014
B.T6	2 500 000	2 250 000	-	500 000	1 750 000	500 000	1 250 000
B.T7	1 500 000	1 350 000	-	300 000	1 050 000	300 000	750 000
	14 000 000	10 775 032	-	2 633 312	8 141 720	2 633 312	5 508 408
BTE 1	5 000 000	4 062 500	-	1 250 000	2 812 500	1 250 000	1 562 500
BTE 2	5 000 000	5 000 000	-	937 500	4 062 500	1 250 000	2 812 500
BTE 3	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000	937 500	4 062 500
	15 000 000	9 062 500	5 000 000	2 187 500	11 875 000	3 437 500	8 437 500
STB 1	3 000 000	2 850 000	-	600 000	2 250 000	600 000	1 650 000
STB 2	1 500 000	1 425 000	-	300 000	1 125 000	300 000	825 000
STB 3	1 000 000	950 000	-	200 000	750 000	200 000	550 000
STB 4	500 000	475 000	-	100 000	375 000	100 000	275 000
	6 000 000	5 700 000	-	1 200 000	4 500 000	1 200 000	3 300 000
BTL 1	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	355 265	1 644 735
BTL 2	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	280 144	1 719 856
	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	635 409	3 364 591
ATTIJARI.B 1	1 000 000	106 531	-	106 531	-	-	-
ATTIJARI.B 2	1 000 000	229 038	-	229 038	-	-	-
ATTIJARI.B 3	1 500 000	763 890	-	531 987	231 903	231 903	-
ATTIJARI.B 4	1 500 000	1 500 000	-	300 000	1 200 000	300 000	900 000
ATTIJARI.B 5	1 500 000	-	1 500 000	300 000	1 200 000	300 000	900 000
ATTIJARI.B 6	1 000 000	-	1 000 000	150 000	850 000	200 000	650 000
ATTIJARI.B 7	1 000 000	-	1 000 000	150 000	850 000	200 000	650 000
ATTIJARI.B 8	3 000 000	-	3 000 000	150 000	2 850 000	600 000	2 250 000
ATTIJARI.B 9	1 000 000	-	1 000 000	50 000	950 000	200 000	750 000
ATTIJARI.B 10	1 000 000	-	1 000 000	50 000	950 000	200 000	750 000
	13 500 000	2 599 459	8 500 000	2 017 556	9 081 903	2 231 903	6 850 000
BIAT 1	3 000 000	1 578 947	-	631 579	947 368	631 579	315 789
BIAT 2	2 000 000	1 368 422	-	421 053	947 369	421 053	526 316
	5 000 000	2 947 369	-	1 052 632	1 894 737	1 052 632	842 105
B.H6	1 000 000	116 923	-	116 923	-	-	-
B.H7	1 000 000	173 828	-	173 828	-	-	-
B.H8	2 000 000	890 172	-	428 552	461 620	461 620	-
	4 000 000	1 180 923	-	719 303	461 620	461 620	-
ATB1	3 000 000	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
ATB2	3 000 000	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
ATB3	1 500 000	1 200 000	-	300 000	900 000	300 000	600 000
ATB4	2 000 000	2 000 000	-	400 000	1 600 000	400 000	1 200 000
ATB5	1 000 000	1 000 000	-	200 000	800 000	200 000	600 000
ATB6	1 000 000	-	1 000 000	50 000	950 000	200 000	750 000
ATB7	1 000 000	-	1 000 000	50 000	950 000	200 000	750 000
ATB8	1 000 000	-	1 000 000	50 000	950 000	200 000	750 000
	13 500 000	7 800 000	3 000 000	2 250 000	8 550 000	2 700 000	5 850 000

TCA

ADA-EXPERT

AMEN BANK4	1 000 000	173 126	-	173 126	-	-	-
AMEN BANK5	2 000 000	883 097	-	425 541	457 556	457 556	-
AMEN BANK6	6 000 000	3 267 399	-	1 238 860	2 028 539	1 328 623	699 916
AMEN BANK7	1 000 000	542 014	-	205 668	336 346	220 352	115 994
AMEN BANK8	1 500 000	890 457	-	304 546	585 911	326 189	259 722
AMEN BANK9	1 500 000	889 132	-	304 093	585 039	325 703	259 336
AMEN BANK10	2 000 000	1 642 857	-	285 714	1 357 143	285 714	1 071 429
AMEN BANK11	1 500 000	1 232 143	-	214 286	1 017 857	214 286	803 571
AMEN BANK12	2 500 000	1 964 286	-	357 143	1 607 143	357 143	1 250 000
AMEN BANK13	1 500 000	1 232 143	-	214 286	1 017 857	214 286	803 571
AMEN BANK14	1 000 000	851 852	-	148 148	703 704	148 148	555 556
AMEN BANK15	1 500 000	1 269 231	-	230 769	1 038 462	230 769	807 693
AMEN BANK16	1 000 000	846 154	-	153 846	692 308	153 846	538 462
AMEN BANK17	1 000 000	851 848	-	148 148	703 700	148 148	555 552
AMEN BANK18	1 500 000	1 450 000	-	300 000	1 150 000	300 000	850 000
AMEN BANK19	1 000 000	1 000 000	-	200 000	800 000	200 000	600 000
AMEN BANK20	1 000 000	1 000 000	-	200 000	800 000	200 000	600 000
AMEN BANK21	1 000 000	1 000 000	-	200 000	800 000	200 000	600 000
AMEN BANK22	500 000	500 000	-	100 000	400 000	100 000	300 000
AMEN BANK23	1 000 000	-	1 000 000	150 000	850 000	200 000	650 000
AMEN BANK24	1 000 000	-	1 000 000	100 000	900 000	200 000	700 000
AMEN BANK25	1 000 000	-	1 000 000	100 000	900 000	200 000	700 000
AMEN BANK26	1 500 000	-	1 500 000	150 000	1 350 000	300 000	1 050 000
AMEN BANK27	3 500 000	-	3 500 000	175 000	3 325 000	700 000	2 625 000
	38 000 000	21 485 739	8 000 000	6 079 174	23 406 565	7 010 763	16 395 802
ELBARAKA 1	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-
	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-
EZZITOUNA 1	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-	-	-
EZZITOUNA 2	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-
EZZITOUNA 3	3 500 000	-	3 500 000	-	3 500 000	3 500 000	-
	23 500 000	-	23 500 000	10 000 000	13 500 000	13 500 000	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE1	5 000 000	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE2	20 000 000	-	20 000 000	-	20 000 000	-	20 000 000
	25 000 000	2 000 000	20 000 000	1 000 000	21 000 000	1 000 000	20 000 000
BT SOTUGAR1	433 200	-	433 200	-	433 200	433 200	-
BT SOTUGAR2	657 239	-	657 239	-	657 239	657 239	-
BT SOTUGAR3	241 300	-	241 300	-	241 300	241 300	-
	1 331 739	-	1 331 739	-	1 331 739	1 331 739	-
BILLET DE TRESORERIE2	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
TOTAL	173 831 739	63 551 022	84 331 739	29 139 477	118 743 284	48 194 878	70 548 406

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Avances et acomptes reçus des clients	962 885	752.359
TOTAL	962 885	752.359

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Fournisseurs de biens en leasing	3 215 873	821 239
Fournisseurs de biens en leasing, factures non parvenues	127 539	2 281 327
Fournisseurs de biens en leasing, effets à payer	6 017 747	9 813 970
Fournisseurs divers	11 827	5 111
TOTAL	9 372 986	12 921 647

NOTE 14 : AUTRES

Le total des autres passifs s'élève au 31 décembre 2010 à **1 623 236 DT** contre **1 069 277 DT** au 31 décembre 2009 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Dettes provisionnées pour congés payés	213 420	129 806
Personnel, rémunérations dues	1 912	1 109
Etat, impôts et taxes	177 403	211 968
Organismes sociaux	48 893	41 274
Charges à payer	512 622	457 677
Compte d'attente	41 051	10 586
Assurance	171 742	48 175
Impôt sur les bénéfices de la période	456 193	168 682
TOTAL	1 623 236	1 069 277

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 décembre 2010 se sont élevés à **23 347 699 DT** contre **21 295 236 DT** au 31 décembre 2009 enregistrant une amélioration de **2 052 463 DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Capital	15 000 000	15 000 000
Prime d'émission	1 500 000	1 500 000
Réserve légale	377 205	254 301
Fonds social	297 666	207 849
Réserves pour réinvestissements exonérés (a)	2 010 000	1 110 000
Autres réserves	545 000	545 000
Fonds pour risques généraux (b)	220 000	220 000
Résultats reportés	150 182	1 219
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	20 100 053	18 838 369
Résultat de la période	3 247 646	2 456 867
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	23 347 699	21 295 236

(a) : relatifs aux fonds gérés par des **SICARs** opérant dans les zones de développement régional.

(b) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Mai 2009, un montant de **220.000 DT** a été affecté à la constitution d'un « Fonds pour risques généraux ».

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2010

(Exprimé en dinars)

	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVE LEGALE	FONDS SOCIAL	RESERVE POUR REINVEST	AUTRES RESERVES	FONDS POUR RISQUES GENERAUX	RESULTATS REPORTEES	RESULTAT DE LA PERIODE	TOTAL
Solde au 31 décembre 2009	15 000 000	1 500 000	254 301	207 849	1 110 000	765 000	-	1 219	2 456 867	21 295 236
Affectations approuvées par l'AGO du 25/06/2010	-	-	122 904	85 000	900 000	-	-	1 348 963	(2 456 867)	-
Dividendes versés sur le bénéfice 2009	-	-	-	-	-	-	-	(1 200 000)	-	(1 200 000)
Intérêts sur fonds social	-	-	-	4 817	-	-	-	-	-	4 817
Résultat au 31 décembre 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	3 247 646	3 247 646
Solde au 31 décembre 2010	15 000 000	1 500 000	377 205	297 666	2 010 000	765 000	-	150 182	3 247 646	23 347 699

NOTE 16 : REVENUS DE LEASING

L'exploitation de l'année 2010 a permis de dégager des revenus de leasing d'un montant de **12 189 098 DT** contre **9 391 823 DT** en 2009 enregistrant, ainsi une amélioration de **2 797 275 DT**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Revenus de leasing	11 577 214	8 913 607
Intérêts de retard & intercalaires	232 980	86 413
Variation des produits réservés	(76 596)	(77 457)
Autres produits d'exploitation (*)	455 500	469 260
Total des revenus de Leasing	12 189 098	9 391 823

(*) Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Frais de rejet	156 766	121 884
Frais de dossiers et de suivi	298 734	347 376
TOTAL	455 500	469 260

NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières se sont élevées au 31 décembre 2010 à **4 934 582 DT** contre **3 784 381 DT** au 31 décembre 2009, enregistrant ainsi une augmentation de **1 150 201 DT**. La variation est expliquée par l'augmentation des ressources au cours de l'exercice 2010.

NOTE 18 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Les produits générés par le placement de l'excédent de la trésorerie au cours de l'exercice, se sont élevés au 31 décembre 2010 à **31 818 DT** contre **82 651 DT** au 31 décembre 2009, soit une régression de 50 833 DT.

NOTE 19 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Salaires et compléments de salaires	1 112 114	959 430
Congés à payer	85 849	60 000
C N S S	111 095	118 968
Accident de travail	3 350	3 688
Assurance Groupe	12 139	-
Total des charges de personnel	1 324 547	1 142 086

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2010 à **883 331 DT** contre **748 194 DT** au 31 décembre 2009. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Achat fournitures	62 701	85 583
Carburant	41 501	41 409
Impôts & taxes	184 661	178 610
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	82 006	63 134
Frais postaux & télécommunication	139 407	81 144
Entretien, réparation et maintenance	57 226	43 107
Déplacements, missions et réceptions	48 018	42 593
Services bancaires	47 726	30 159
Charges de l'APB/BVMT/STICODEVAM	7 184	17 969
Dons et subventions	33 885	28 700
Location	44 316	6 540
Jetons de présence	32 813	27 188
Publicité publication & relations publiques	49 486	65 173
Primes d'assurance	26 362	16 108
Etude, recherche	4 701	5 958
Electricité et eau	21 338	14 819
TOTAL	883 331	748 194

NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et aux résorptions ont enregistré une augmentation de **66 126 DT** par rapport au 31 décembre 2009. Elles se détaillent au 31 décembre 2010 comme suit:

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	14 101	7 984
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	187 564	127 056
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	14 362	14 861
TOTAL	216 027	149 901

(a) : la résorption des frais d'émission des emprunts et des primes de remboursement des obligations est présentée au niveau des charges financières

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES DES PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provision sur risques clients se sont élevées au 31 décembre 2010 à **1 004 188 DT** contre **1 101 999 DT** au 31 décembre 2009. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances nettes des reprises sur des provisions effectuées suite au recouvrement des créances

Les dotations nettes sur risques clients se détaillent ainsi :

		(En DT)	
		31 décembre	
		2010	2009
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances		1 987 462	1 530 816
Radiation des créances		-	258 925
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres créances		6 473	-
S/Total (1)		1 993 935	1 789 741
Reprise sur provisions suite aux recouvrements des créances		(989 747)	(428 817)
Reprise sur provision suite à la radiation des créances		-	(258 925)
S/Total (2)		(989 747)	(687 742)
Dotation nette des provisions et résultat des créances radiées : (1)-(2)		1 004 188	1 101 999

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2010 à **206 369 DT**, qui se détaillent comme suit :

		(En DT)	
		31 décembre	
		2010	2009
Divers Produits Ordinaires		169 966	272 572
Autres Produits		36 403	54 554
TOTAL		206 369	327 126

NOTE 24 : IMPOT SUR LES BENEFICES

La société bénéficie à ce titre de l'avantage fiscal relatif à la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices de **35% à 20%** sur une durée de **5 ans** à partir de l'année d'introduction en bourse (année 2006). L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux réduit de l'impôt sur les bénéfices de **20%** du bénéfice fiscal

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2010 comparé à l'année 2009 se présente comme suit:

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Impôt sur les bénéfices	811 912	395 223
Impôt sur les bénéfices de la période	811 912	395 223

NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation de l'exercice totalisent au 31 décembre 2010 (-) **31 145 817 DT** contre (-) **14 914 270 DT** au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2010, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **78 519 634 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations de biens en leasing pour **102 228 446 DT**

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	(en DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Encaissements reçus des clients	78 519 634	57 120 372
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(1 995 166)	(1 177 775)
Intérêts payés	(4 571 284)	(3 973 424)
Impôts et taxes payés	(2 592 077)	(1 603 483)
Décaissements affectés à l'acquisition de biens en leasing	(102 228 446)	(68 337 982)
Encaissements provenant de la cession de biens en leasing	1 976 971	2 910 624
Autres flux de trésorerie	(255 449)	147 398
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	(31 145 817)	(14 914 270)

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2010, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent (-) **684 794 DT** contre (-) **1 443 259 DT** au 31 décembre 2009, présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(286 898)	(200 384)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(430 550)	(1 394 141)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	42 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	32 654	109 266
TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(684 794)	(1 443 259)

NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2010, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **47 392 264 DT** contre **16 405 074 DT** au 31 décembre 2009.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi:

	(En DT)	
	31 décembre	
	2010	2009
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	6 500 000
Dividendes et autres distributions	(1 200 000)	(580 000)
Encaissements provenant des emprunts		
Crédits à moyen terme	54 500 000	26 000 000
Billet de Trésorerie	18 331 739	3 589 682
Remboursements d'emprunts & B T	(24 239 475)	(19 104 608)
TOTAL	47 392 264	16 405 074

NOTE 28 : INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS

	(En DT)	
	2010	2009
<i>Intérêts à échoir sur contrats actifs :</i>		
moins d'1 an	10 041 653	7 768 641
entre 1 et 5 ans	8 412 303	6 438 626
plus de 5 ans	58 234	7 395
TOTAL	18 512 190	14 214 662

NOTE 29 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société n'a pas subi de dégâts suite aux événements qu'a connus notre pays fin de l'année 2010 et début 2011. En effet, aucune perte n'a été constatée au niveau des agences ou du siège social. Cependant, l'encours de financement des sociétés présentant des participations revenant aux personnes parues au décret-loi n°2011-13 du 14 mars 2011 a été provisionné en totalité pour un montant de **290.209 DT**.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au **30 mars 2011**, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société